

Môm'danse 2025

Projet départemental artistique
Mené conjointement par la FOL26 et la DSDEN26

Année scolaire 2024/2025



« L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art ».

Article 4 de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle - 8 juillet 2016.

Coordination DSDEN26 pour le 1^{er} degré

Fabien EYSSETTE - fabien.eyssette@ac-grenoble.fr

Coordination DSDEN26 pour le 2nd degré

Marie Anne LEBOT ZIMMERMANN - marie-anne.lebot-zimmermann@ac-grenoble.fr

Coordination FOL26

Didier GAY - direction@fol26.fr - 04 75 82 44 62

Séverine LAVILLE - fol26@fol26.fr - 04 75 82 44 61

A- Le projet partenarial Môm'danse

Il est conçu dans le sens de la circulaire, comme un projet conjuguant les trois piliers de l'éducation artistique : rencontrer-pratiquer-connaître.

Il s'agit pour l'enseignant qui décide d'engager sa classe de permettre à ses élèves :

- De vivre une démarche de projet en envisageant, dès le départ, d'aboutir à une restitution par une production dansée, « donner à voir »,
- De vivre une démarche de création en danse où les élèves seront danseurs, spectateurs et chorégraphes,
- D'accéder à des connaissances en lien avec la danse (histoire des arts...),
- De rencontrer des artistes et des œuvres, si possible en allant assister à un spectacle,
- De faire des liens avec les autres champs d'apprentissages ou disciplines (littérature- musique- arts visuels- numérique...)

Une réunion d'information est proposée le mardi 10 septembre de 12h15 à 13h en visio pour les enseignants qui ne connaissent pas le projet et qui hésitent à se lancer !

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion d'information](#)

B- Conditions d'engagement

- Projet possible à partir de la grande section,
- Avoir participé à une des formations « Éducation Nationale » ou FOL26 proposées dans le cadre du projet « Môm'danse »,
- Développer un parcours d'éducation artistique et culturelle, mettant en cohérence un enseignement pluridisciplinaire et des actions éducatives,
- Participer à la réunion avec les techniciens des structures d'accueil (début d'année 2024) pour préparer les restitutions,
- Finaliser le projet par une restitution sur un espace scénique.

C- Proposition d'accompagnement des enseignants

- 1- Les conseillers pédagogiques pourront vous proposer dans l'année des ressources et un accompagnement dans les classes.
- 2- La FOL26 peut aussi proposer aux enseignants d'accompagner leur projet de classe par la présence régulière d'un artiste, sous la forme d'un cycle d'apprentissage. Voir les conditions page 4 : « propositions de la FOL26 ».

D- Les formations dans le cadre du Plan Départemental de Formation

Inscriptions : https://extranet.ac-grenoble.fr/login/ct_logon.jsp

3 journées de stage sont proposées aux enseignants du 1er et 2nd degré.

La formation sera animée par Madoka Kobayashi, danseuse du Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape.

Un représentant de la FOL26 et un représentant de la DSDEN26 seront présents à chacune de ces journées.

Elle est ouverte aux enseignants qui souhaitent proposer des modules d'enseignement en danse à leurs élèves (de l'entrée en danse à la composition chorégraphique) et qui participent au dispositif Môm'danse. Elle s'adresse aussi bien à des enseignants débutants qu'expérimentés mais une attention particulière sera mise sur les enseignants qui n'ont pas encore expérimenté la démarche de création en danse.

Le CCN de Rillieux-la-Pape se produira dans le cadre du festival Danse au fil d'avril 2025 le 04 avril 2025 à Chabeuil : [Nimis](#)

Objectifs de cette formation : apprendre à

- « Mettre en danse les élèves »,
- Développer un regard sensible et analytique de l'enseignant sur la production motrice des élèves pour favoriser des modifications comportementales et faire évoluer les élèves dans leur rôle de danseur-chorégraphe.

Un remplacement est prévu pendant ces 3 jours de formation.

Durée	Effectif	Public	Dates retenues 2024	Inscription Adage
6h x 3 jours	20 enseignants 1 ^{er} et 2 nd degré	Priorité : nouveaux inscrits au projet Môm'danse	Lundi 25 novembre	Inscription sur le plan de formation départemental
			Mardi 26 novembre	
			Jeudi 28 novembre	

Lieu : espace LA CITOYENNE propriété de la FOL Drôme – 24 avenue Sadi Carnot à Valence

E- Restitution d'une production dansée dans une salle de spectacle

Le thème proposé cette année sera : Solo, duo, unisson.

Il permettra une unité dans les restitutions et une aide pour les enseignants.

Les classes auront la possibilité de « donner à voir » leur travail de l'année, en soirée, dans une salle de spectacle, aux autres élèves danseurs et aux parents.

Les propositions de lieux de restitution.

Il faut savoir que les horaires se caleront avec les différents lieux entre 18h et 20h.

VILLES	LIEUX	DATES en 2025
Crest	L'Eden	Jeudi 17 avril
Montélimar	Théâtre Émile Loubet	Lundi 05 mai
		Mardi 06 mai
Romans	Les Cordeliers	Lundi 12 mai
		Mardi 13 mai
Nyons	Maison de pays	Mardi 20 mai
Saint Vallier	Salle Désiré Valette	Jeudi 22 mai
Valence	Comédie de Valence	Mardi 03 juin
		Jeudi 05 juin

Captation vidéo

La FOL26 se charge de la captation vidéo de chacune des restitutions, via un vidéaste professionnel. Un lien gratuit sera envoyé à chacune des classes dans les semaines suivant les restitutions.

Droit d'entrée

Nous vous informons que les spectacles sont basés sur un prix libre.

A titre indicatif, le prix était auparavant de 3€ pour les adultes (gratuit jusqu'à 18 ans).

Cette somme permet de couvrir les divers frais d'organisation, de sécurité, de captation vidéo...

F- Propositions de la FOL26

- 1- Des rencontres, des ateliers avec des compagnies programmées pendant le festival Danse au fil d'avril pourront être envisagées. Plus d'informations dans la lettre 2.
- 2- Un cycle d'apprentissage, animé par un/une intervenant.e au sein de votre établissement pour préparer votre création. Le format et les modalités restent à définir. La FOL26 prend à sa charge 40% de l'ensemble des frais engagés dans la mesure des fonds disponibles.
- 3- Accueil de spectacles dans votre école (date à votre convenance, devis sur demande).

**Inscription obligatoire sur ADAGE
pour votre participation à Môm'danse et le stage de 3 jours.**

https://extranet.ac-grenoble.fr/login/ct_logon.jsp

Date butoir le 27 septembre 2024.